

L'an DEUX MIL HUIT, le JEUDI 10 AVRIL, à 15 h 07, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 20 h 01).

ETAIENT PRESENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHE Monique/ BAREIGTS Ericka/ MAILLOT Gérald/ HOAREAU Jean-François/ PONIN-BALLOM Gino/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VELOUPOULE MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPERET Jean-Pierre/ BRISSAC-FERAL Claude/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte/ ANDAMAYE Marie-Annick/ CLAIN Claudette (arrivée à 15 h 20)/ M. KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Virgile/ CATHERINE Aline/ HOARAU Emmanuel/ M. ASSABY Maximilien/ ISIDORE Marylise/ DINDAR Ibrahim/ M. NATIVEL Mickaël (arrivée à 15 h 16)/ JAVEL François/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ NAILLET Philippe/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTES Marie/ PAULEE Marie-Thérèse/ FRANCOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ SALAMA Ali (arrivée à 15 h 36)/ BEGUE Rose Blanche/ TOQUET Stéphanie/ CECILERY Nathalie/ JUSTINE Marie Séverine/ FOURNEL Dominique/ ALLIE Carmen/ INGAR Iqbal/ HOARAU Patricia/ BARDIERE Jean-Michel/ ALBANY Christian/ GERMAIN Claudine/ LOCATE Raziah

ETAIENT REPRESENTES

PELTIER Hélyette		par DINDAR Ibrahim
TROTET Maryse		par INGAR Iqbal
VICTORIA René-Paul	pour la durée de la séance	par FOURNEL Dominique
HOARAU Serge		par HOARAU Patricia
SALIMINA Patricia		par BARDIERE Jean-Michel
ALLIE Carmen	à son départ, au Rapport n° 08/2-03 (élection des Délégués de la CINOR), à 18 h 14	par LOCATE Raziah

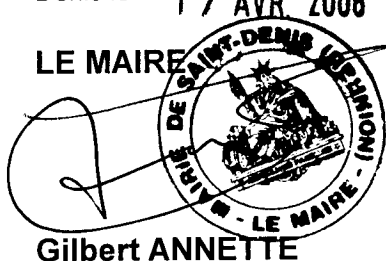
Les membres présents, au nombre de 50 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Elus	Horaires	Remarques
	ARRIVEES	
NATIVEL Mickaël	à 15 h 16	avant examen
CLAIN Claudette	à 15 h 20	des dossiers à l'Ordre du Jour
SALAMA Ali	à 15 h 36	au Rapport n° 08/2-02 (nomination de la Commission d'Appel d'Offres)
	DEPART	
ALLIE Carmen	à 18 h 14	au Rapport n° 08/2-03 (élection des Délégués de la CINOR) procuration à LOCATE Raziah

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le **17 AVR 2008** et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 50 sur 55.

LE MAIRE

 Gilbert ANNETTE